**04/11/14. Parlement européen : " *non seulement le Traité sur l’Union européenne (TUE) est violé mais le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l’UEM l’est également. C’est inouï !* Jean-Pierre Audy (UMP, PPE, FR)**

***Aujourd’hui, se tenait une Conférence des présidents, élargie à l’ensemble des députés européens, avec un débat sur les conclusions du Conseil européen des 23 et 24 octobre derniers. Le rapport du président du Conseil européen ne sera pas inscrit à l’ordre du jour du Parlement européen constituant, ainsi, une nouvelle violation du Traité sur l’Union européenne. De plus, fait nouveau et aggravant, le rapport du président du Sommet de la zone euro ne sera pas présenté au Parlement européen constituant une violation du TSCG. Le tout dans l’indifférence générale. C’est inouï !***

**Nouvelle violation des traités**

Lorsque j’étais député européen, j’ai régulièrement fait des rappels au règlement sur la base de l'article 15 point 6 d) du Traité sur l'Union européenne qui prévoit que le président du Conseil européen, je cite *« présente au Parlement européen un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen* ».

Or le débat d’aujourd’hui en Conférence des présidents des groupes politiques, fusse-t-elle élargie à l’ensemble des membres, n’a rien à voir avec une plénière du Parlement européen : prise de parole de tous les députés, compte-rendu, ouverture à la presse et au public etc…

La réunion du Conseil européen des 23 et 24 octobre a traité l’important sujet du cadre d’action en matière de climat et d’énergie à l’horizon 2030 et méritait un rapport au Parlement européen avec un débat.

La semaine prochaine, les 12 et 13 novembre, le Parlement européen est en session plénière avec un ordre du jour qui aurait pu facilement être aménagé pour que le traité soit respecté et que le président du Conseil européen fasse son devoir.

**Ridicule Sommet de la zone euro : désaveu de François Hollande**

Cette réunion du Conseil européen a été suivie d’un ridicule Sommet de la zone euro. C’est le fameux Sommet de la zone euro réclamé, à juste titre, par le président de la République française François Hollande, en août pour traiter en urgence de la croissance. Résultat : un bref déjeuner d’une heure : c’est un désaveu cinglant pour le chef de l’Etat français et une image désolante des dirigeants de la zone euro.

Là, également, le président du sommet de la zone euro devait présenter un rapport au Parlement européen et il ne l’a pas fait ; violant ainsi l’article12 (point 5) du TSCG.

Je m’interroge, qui, du président du Parlement européen, le socialiste Martin Schulz ou du président du Conseil européen, membre du PPE, Herman Van Rompuy est à l’origine de ces atteintes à la démocratie et au respect du Parlement européen ?

**Pour toute information ou contact:**

**Jean-Pierre Audy, ancien député européen Tél: + 33611277173**

**Blog de Jean-Pierre Audy** [**www.audyjp.eu**](http://www.audyjp.eu) **Compte tweet @audyjp**